

**FONDS DE SOUTIEN
AUX PROJETS D'INITIATIVE CITOYENNE
Fiche projet – PIC 2019**

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION
--

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Alimentation-Boissons		Participation des usagers	
Petits matériels-Fournitures		Buvette – Petite restauration	
Location		Subvention PIC	
Intervenants		Autofinancement	
Affranchissements		Subvention Etat	
Publicité		Subvention Région	
Sacem/spre		Subvention Département	
Assurance (pour l'action)		Subvention Commune	
Transports		Autres subventions	
Autres dépenses		Autres	
Total dépenses		Total recettes	

Le plan de financement doit être détaillé (vous ferez apparaître les différentes dépenses et recettes prévues) et équilibré (le total des dépenses doit être égal au total des recettes).

Je soussigné(e),, certifie exactes les informations contenues dans ce dossier et m'engage, en cas de financement du PIC, à rendre compte de la réalisation du projet dans le délai légal fixé par le règlement intérieur du PIC.

Fait à Harnes, le
Signature du porteur du projet :

Document à renvoyer au plus tard 8 jours avant la date du comité d'attribution :

- Par mail à l'attention de Anissa Hilmi anissa.hilmi@ville-harnes.fr
- Ou à déposer à la MIC :
Complexe Mimoun- chemin de la 2^{ème} voie- 62440 HARNES
Contact téléphonique : 03.21.67.43.10

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le :

Date du Comité d'attribution.....

Avis du comité d'attribution : Favorable Défavorable

Subvention accordée

Remarques éventuelles du comité d'attribution

.....

.....

.....

